

CONDITIONS PARTICULIÈRES DÉSHUMIDIFICATEUR

Le présent contrat d'entretien comprend une visite ou deux visites annuelle(s) d'entretien, le contrôle du circuit frigorifique et des différents organes du déshumidificateur.

Sont exclus du présent contrat, les dépannages et interventions sur demande du client.

PRESTATIONS D'ENTRETIEN

A. Constat visuel du matériel et de son installation

- Constat environnement matériel et état général installation (accès, respect des zones techniques, dégradations éventuelles, état des isolants sur les tubes cuivre)

B. Circuit frigorifique

- Contrôle visuel des éventuelles fuites de réfrigérant (trace d'huile)
- Contrôle de l'étanchéité du circuit frigorifique conformément au Décret fluide n°2007-737 du 7 mai 2007
- Vérification des organes de sécurité : HP, BP, Gaz chaud (visuelle)
- Vérification de l'évaporateur et du condenseur, état et nettoyage si accessible
- Vérification de l'évacuation des condensats et nettoyage du bac à condensats

C. Installation électrique

- Contrôle de l'état des connexions électriques (serrage), des protections, des cartes électroniques (visuel)
- Vérification des tensions et des intensités

D. Aéraulique de l'installation

- Nettoyage du filtre à air ou remplacement
- Contrôle des reprises et soufflage d'air

E. Régulation

- Contrôle du fonctionnement et du paramétrage (Télécommande...)

F. Contrôle du bon fonctionnement du déshumidificateur

- Vérification des ΔT sur les échangeurs
- Contrôle des pressions HP et BP seulement en cas de doute sur le fonctionnement

G. Nettoyage

- Dépoussiérage des coffrets électriques

H. Rapport

- Établissement d'un relevé de fonctionnement et réglages écrit à chaque visite